




Institut de Formation Permanente
de la Chambre de Commerce
d'Industrie et de Services d'Agadir

Demande de Validation Des Acquis Professionnels

Vous souhaitez poursuivre votre formation, mais vous n'avez pas le diplôme requis pour l'admission. Si vous justifiez d'une solide expérience professionnelle, Vous aurez le droit de **demande la validation de vos acquis professionnels.** Cette procédure exige du temps et doit donc être sollicitée longtemps avant les dates d'inscription aux filières de votre choix. Le résultat n'est pas garanti. **Complétez** la présente et envoyez-la à : supccis.vap@gmail.com

Etape 1 : RECEVABILITE DU DOSSIER

Une pré-étude de la recevabilité de votre demande est effectuée par SUPCCIS sur la base de votre envoi. **Un lien pourrait vous être indiquer pour y télécharger la demande de VAP, directement sur le site de l'Université Française concernée.** Un entretien préalable est pris avec le Directeur de SUPCCIS. La procédure y est explicitée et les frais indiqués. **Un dossier complet** est préparé :

- 
- demande de VAP téléchargée du site de l'Université Française, dûment complétée;
 - une lettre de motivation, et un CV ;
 - photocopies certifiées conforme de tous les diplômes, attestations de réussite obtenues et relevé de notes (la traduction des documents en Français doit être certifiée exacte) pour justifier vos acquis de la formation ;
 - photocopies certifiées conforme de toutes les attestations du travail, bulletins de salaire et appréciations diverses de vos chefs hiérarchiques ou d'Entreprise, pour justifier vos acquis de l'expérience professionnelle;
 - une photocopie de la carte d'identité nationale, une fiche d'état civil datant de moins de trois mois ;
 - deux photographies d'identité récentes;
 - le règlement des frais de dossier (étude de recevabilité par SUPCCIS et par le Service de la VAP) et des frais de procédure (Commission de la VAP), variables d'une Université à l'autre, et en fonction de la spécialité demandée.

Etape 2 : EXAMEN DU DOSSIER

Ce dossier ainsi préparé est envoyé au **service** de la VAP de l'Université Française concernée, qui confirmera sa recevabilité, avant de le soumettre pour examen à la **Commission de Validation des Acquis Professionnels**. Le Directeur de SUPCCIS défend le dossier devant la Commission de Validation des Acquis Professionnels (VAP). Cette Commission statue souverainement. L'Université française informe SUPCCIS des décisions de la Commission. SUPCCIS informe le candidat, et en tire les conséquences pour son inscription à la filière de son choix.

LE CANDIDAT

Nom : Prénom :

Né(e) le : à

Adresse :

.....
Pays de Résidence : Email obligatoire :

Tél. fixe : et portable :

Décrivez chronologiquement votre Formation:

Série de baccalauréat : Année d'obtention :

Etudes du 1^{er} cycle :

Etudes du 2nd cycle :

Décrivez chronologiquement vos différentes expériences professionnelles :

Expliquez l'essentiel de votre projet professionnel :

Fait à : Le : Signature :



Av. HASSAN II, Agadir
Tél. : 0528 84 71 24 (41)
Fax : 0528 84 54 55

www.ccis-agadir.com/supccisagadir